

# SHALSHELET NEWS



## La Parole du Rav Brand

Chabbat  
Nasso

26 Mai 2018  
12 Sivan 5778

Ville	Entrée*	Sortie
Paris	21:20	22:42
Marseille	20:47	21:59
Lyon	20:58	22:13
Strasbourg	20:57	22:18

\* Vérifier l'heure d'entrée de  
Chabbat dans votre communauté

N°84

### Pour aller plus loin...

- 1) A l'époque, combien de sortes de dons le Cohen pouvait-il percevoir ? (Or Ha'haïm Bamidbar 5,9)
- 2) Un Cohen pouvait-il réclamer les dons qui lui seraient dus d'un particulier? (Rachi, Sforno Bamidbar 5,10)
- 3) Concernant le dénombrement des bné Guerchon, quelle tranche d'âge était comptée? (4-23)
- 4) Qui a été nommé pour superviser le travail des bné Guerchon ? (4-27)
- 5) En dehors de la Terouma que nous connaissons tous, qu'est-ce qui est appelé Terouma dans la paracha ? (Rachi, 5-9)
- 6) Pour que la femme puisse être déclarée Sota, il faut au préalable que son mari l'avertisse. Quel avertissement? (Rachi, 5-14)
- 7) Dans quels camps les Temé Met avaient le droit de résider ? (Rachi, 5-2)
- 8) Dans Birkat Kohanim, le mot « emor » est écrit de façon « pleine », c'est-à-dire avec un « vav » entre le "mem" et le "rech". Qu'est-ce que cela vient nous enseigner ? (Rachi, 6-23)

Mordekhai Guetta et Ilan Attal

שבת שלום

### La Paracha en Résumé

- La Torah compte les Léviim par famille en racontant précisément le travail de chacun.
- On apprend ensuite l'importance de la pureté du temple, qui était divisé en trois camps, empêchant ainsi, les gens impurs de s'y rendre selon la gravité de l'impureté.
- La Torah nous enseigne les lois de la femme "Sota" et du Nazir.
- La Torah ordonne ensuite aux Cohanim de nous bénir.
- Pour finir, la Paracha s'allonge inhabituellement, pour expliciter 12 fois le même texte, contenant la totalité de l'offrande, approchée par chacun des princes de chaque tribu.

Ce feuillet est dédié pour la réfoua chelema de Ouriel Baroukh ben Nicole Ne'hama

## Halakha de la Semaine

Peut-on répondre au Kadich et à la Kedoucha pendant la Amida ?

On ne s'interrompra pas pendant la Amida même pour répondre au Kadich et à la Kedoucha.

Cependant, celui qui se trouve à la fin de la Amida après avoir commencé "élokai netsor" pourra répondre:

- au KADICH aux 5 premiers amen ; (pour " amen Yéhé chémé rabba ..., on ira jusqu'à "yitbarakh" selon rav Ovadia Yossef et selon le Caf ha'hayim jusqu'à "daamirane béalma").

- à la KEDOUCHA (seulement kadoch et baroukh mais pas yimlokh).

- à BAREKHOU

- à MODIME (mais seulement les 3 premiers mots "modime ana'hnou lakh).

Toutefois, celui qui a terminé le passage de "élokai netsor" et se trouve juste avant "Ossé Chalom " pourra répondre à tous les Aménim ainsi qu'à "baroukh hou baroukh chémo". [

Ch. Aroukh siman 122.1/Yalkout Yossef p176]

David Cohen

## La Maison d'Hachem

Après vous avoir montré le haut du Mizbéa'h, passons maintenant aux pentes. Vous pouvez apercevoir que la pente commence du sol, puis elle se sépare ensuite sur sa largeur vers le Sovev et vers le Yessod. Le Yessod est la partie basse, le Sovev celle du milieu et le haut est l'endroit où les Korbanot sont consommés, vous vous rappelez ? La pente se sépare en 2, la grande partie permet de rejoindre le haut et des 2 côtés en largeur, elle permet de rejoindre le Sovev. La grande pente mesure 16/8m en partant du sol (avant la séparation avec la petite pente), elle atteint 4,5m de hauteur. Difficile à voir de là où vous vous trouvez, mais pour éviter de glisser, du sel est versé sur le Mizbéa'h. Il y a donc 2 petites pentes qui sortent de la grande. Celle de droite permet de rejoindre le Sovev et celle de gauche faisait toutes les étapes. De la pente au Sovev puis au Yessod.

Moché Uzan

## Réponses aux questions

- 1) 24.
- 2) Non, le particulier pouvait les donner à n'importe quel Cohen qu'il souhaite.
- 3) Entre 30 et 50 ans.
- 4) Itamar.
- 5) Les Bikourim.
- 6) Ne t'isole pas avec untel.
- 7) Dans celui des béné Israël et celui des Léviim.
- 8) Que les Kohanim doivent faire Birkat Kohanim lentement, avec concentration et amour.

## Yéhochoua

### Perek 7 La faute et la punition d'Akhan

Dès le début du chapitre, le texte va annoncer que les Bné Israël se sont rendus coupables d'avoir violé le 'Hérem, l'anathème, sur la ville, une personne du nom d'Akhan fils de Carmi, de la tribu de Yéhouda, s'est appropriée des objets de la ville de Jéricho. D'après le Malbim, tous les juifs étant liés ensemble comme un seul corps, la faute d'un individu est assimilée à une faute collective et la colère divine va s'abattre sur tout le peuple. Israël va, alors, trébucher dans la conquête de la ville de Aï. Yéhochoua avait envoyé des hommes pour l'explorer ; ceux-ci rapportèrent que les habitants étaient peu nombreux et 3000 hommes suffiraient pour la

conquérir. Mais les guerriers furent mis en déroute et 36 hommes furent tués. D'après le Radak, c'est grâce au mérite d'Avraham qui construisit un autel entre Bet-El et Aï, que le nombre de morts ne fut pas plus important ; il ajoute en fait qu'une seule personne fut tuée, Yaïr ben Ménaché qui équivalait à 36 hommes, la majorité du Sanhédrin. En apprenant la nouvelle, Yéhochoua déchira ses vêtements et resta face contre terre devant l'Arche. Mais Hachem lui dévoila les raisons de cette défaite : le pacte d'anathème n'a pas été respecté. Un homme a volé ce qui était interdit et l'a dissimulé dans sa tente. Sur l'ordre d'Hachem, Yéhochoua va procéder à un goral, tirage au sort, qui va désigner la tribu, puis la famille et enfin la personne responsable : Akhan, fils de Carmi, fils de

## Aire de Jeu

### Charade

Mon 1er peut être de bon conseil,  
Mon 2nd fait partie des douze,  
Mon 3ème est un conteneur,  
Mon 4ème nous aide à rester sur le bon chemin,  
Mon 5ème caractérise le pain du Seder en hébreu,  
Mon tout a eu aussi son jour de gloire.

### Jeu de mots

Même ceux qui ne pratiquent pas beaucoup la religion, mettent les téfilin parce que c'est une attache.

### Devinettes

- 1) De quel mot apprend-on le service musical des Leviyim ? (Rachi Bamidbar 4,47)
- 2) Pourquoi employer un langage énigmatique et redondant pour exprimer ce service ? (Sifté 'Hakhamim 4,47)
- 3) Comment sont appelées les Imaot? (Rachi, 5-15)
- 4) Le Cohen devait faire boire à la Sota des eaux saintes. Qu'est-ce qui les rendait saintes ? (Rachi 5-17)
- 5) Selon le Targoum, quelle est la différence entre « yayin » et « chekhar » ? (Rachi, 6-3)
- 6) Les Kohanim bénissent les béné Israël. Mais qui bénit les Kohanim ? (Rachi, 6-27)
- 7) Quel jour la 1ère vache rousse a-t-elle été brûlée ? (Rachi, 7-1)
- 8) Qui s'est plaint lors de l'inauguration du Michkan ? (Rachi, 7-18)

## Enigmes

**Enigme 1 :** Dans quel cas est-il permis d'ouvrir la porte d'une pièce mais il sera interdit de la fermer?

**Enigme 2 :** Trouvez la suite : L, M, M, J, V, S...



## Réponses N°82 – Bamidbar

### Enigme 1 :

Si ce sont 2 sœurs uniquement par le père. (Ch. Aroukh Y.D 269,67)

**Enigme 2 :** Il faut allumer une corde à ses deux extrémités à la fois, ce qui donnera 30 minutes. En même temps, il faut allumer l'autre corde à une seule extrémité.

Lorsque la première corde est consumée (au bout d'1/2h), il faut allumer l'autre extrémité de la deuxième, ce qui te donnera 15min supplémentaires.

**Charade :** Eau – Aile – Mot - Ed

## A la rencontre de nos Sages

### Rav Yosseph ben Yaacov

Rav Yosseph ben Yaacov, dit ibn Satya ou bar Satya, est un rabbin babylonien du Xe siècle, et l'un des derniers Gueonim de Soura (Babylonie).

Fils de Rav Yaacov ben Natronaï Gaon et frère de Rav Yom Tov Kahana Gaon, tous deux anciens Gueonim, il est désigné par l'exilarque Rav David ben Zakkai pour remplacer Rav Saadia Gaon, démis de ses fonctions en 930. Ce dernier refusant l'autorité de l'exilarque, Gaon et « contre-Gaon » exerceront au sein de la même yeshiva, jusqu'à ce que le calife Al-Qahir tranche en 932, en faveur de Rav David ben Zakkai. Rav Yosseph occupe le poste jusqu'en 937, quand Rav Saadia Gaon est réintégré dans ses fonctions. Cependant, et bien que n'exerçant plus en tant que Gaon, il continue à percevoir les avantages dus aux Guéonim.

À la mort de Rav Saadia Gaon, en 942, Rav Yosseph ben Yaacov lui succède une nouvelle fois à la tête de la yeshiva de Soura mais celui-ci ne parvient pas à tenir tête à son farouche confrère de Pumbedita (Babylonie) Rav Aaron ben Yossef hacohen. Privé de ses anciens soutiens, il démissionne en 948, et se retire à Bassora (Irak actuel), où il finit ses jours peu après. Sa démission sera succédée par la fermeture de la yeshiva, qui sera d'ailleurs encore fermée lorsque Rav Sherira Gaon rédigera sa lettre circulaire destinée aux Sages de Kairouan (Tunisie actuelle), en vue de leur raconter précisément la transmission de la Torah depuis Moshé Rabbénou jusqu'aux Guéonim.

La yeshiva de Soura rouvrira ses portes que 42 ans plus tard (en 990) sous le patronat de Mar Rav tsemah tsedek bar Mar Paltoi.

David Lasry

## La Question

La paracha de la semaine nous rapporte les lois concernant la femme soupçonnée d'adultère.

Lors de la cérémonie de vérification, le Cohen fait jurer la femme et lui dit (5/19) : ...Et si tu n'as pas dévié en t'impurifiant ... que tu sois épargnée de ces eaux amères. Question : Dans le cas où la femme s'étant isolée avec un autre homme que le sien, mais n'ayant poussé la faute plus loin, pourquoi y aurait-il besoin d'une prière spécifique du Cohen pour qu'il ne lui arrive rien de fâcheux ?

Le Sforno répond : le terme "épargne" (yénaké) est également utilisé dans les 10 commandements, lorsque D. nous interdit de prononcer son nom en vain (Exode

7:3): "Car l'Eter-nel n'épargne pas ceux qui prononcent son nom en vain"

En vain ne signifiant pas spécifiquement pour un mensonge mais également celui qui jure au nom de D. pour quelque chose qui n'en a pas la nécessité absolue.

Or, dans le cas présent le serment a été provoqué de manière inutile par le comportement léger de cette femme qui a attisé la jalousie de son mari en s'isolant avec un autre. Ce serment pourrait donc être considéré comme vain. Pour cela, le Cohen vient spécifier à la femme que dans ce cas précis, D. l'épargnera malgré tout, des conséquences de son serment inutilement provoquées afin de faire régner la paix dans le foyer au cas où, elle ne se serait pas impurifiée.

## Question à Rav Brand

### Gad et son comportement à la guerre

**Question :** Il est dit que Gad était reconnu comme imbattable durant les guerres et il se mettait à l'avant-garde durant les combats. Sa marque était qu'il tuait l'ennemi en lui coupant simultanément de bas vers le haut son bras et sa tête.

Il est dit aussi que cette façon de faire est en rapport avec les Téfilines.

Voudriez-vous me dire quelque chose à ce sujet ?

### Réponse :

En face d'un ennemi armé d'une épée dans chaque main et prêt à tuer, il ne suffit pas d'attaquer un bras, car il se vengera avec son deuxième bras. Il fallait plutôt l'attaquer en lui coupant sa tête, mais celui-ci est protégé par les épées. La solution est de lui couper le bras et immédiatement la tête, et ainsi faisaient les Bné Gad.

L'ennemi principal de l'homme, son Yetser Hara, réside dans la pensée, et aussi dans le bras qui est habitué à faire de vilains actes. Les Téfilines avec les Parachiot d'Emouna agissent contre le Yetser Hara, celles du bras sur les actes, et celles de la tête sur la pensée (Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haïm 25,5). En mettant les Téfilines sur le bras, le Yetser dans la tête n'était pas mort, et la tête inspira à l'autre bras de fauter. Il fallait plutôt mettre d'abord celles de la tête afin de le mater, mais les mauvaises habitudes du bras protègent le Yetser dans la tête, et fera fauter l'homme par l'autre bras. La solution consiste à mettre d'abord les Téfilines de la main, et immédiatement celles de la tête, comme le dit d'ailleurs la Halakha (Choul'han Aroukh, Ora'h 'Haïm 25, 9), ainsi le Yetser perd son pouvoir.

« Un soldat qui parle entre la mise des Téfilines du bras et celles de la tête se disqualifie comme guerrier, et il revient du front. » (Ména'hot 36a)

## Comprendre Sa Tefila

**"Hachem séfataï tifta'h":** "Ouvre mes lèvres que ma bouche dise Ta louange".

A l'origine, cette requête ne faisait pas partie de la Amida, mais au fur et à mesure que la capacité de l'homme à canaliser ses pensées s'est dégradée, il a fallu faire des efforts de plus en plus grands pour arriver à un certain niveau de concentration dans la téfila. C'est la raison principale de l'ajout de ce passage, et c'est aussi la raison pour laquelle il n'est pas considéré comme une interruption entre guéoula et téfila.

Cette requête est capitale pour obtenir la concentration dans sa Amida. On demande qu'Hachem enlève tous les obstacles au dialogue entre notre néchama et son Créateur. Rabbi 'Hanina Ben Dossa savait que sa téfila était agréée ou non, selon que sa prière s'écoulait de façon fluide ou qu'il butait sur les mots.

**"Baroukh ....":** il est d'usage de traduire le mot Baroukh par "béné", "loué". Mais il semble assez incongru que l'homme fasse des compliments à Hachem. Il est vrai que pour atteindre son but qui est de révéler la présence d'Hachem dans le monde, l'homme doit d'abord ressentir un lien d'intimité avec Lui. Le travail passe principalement par la téfila. Ainsi, lorsqu'il va s'adresser à Lui, il va commencer par présenter des hommages et s'imprégner de la grandeur de Celui à qui il parle. De ce fait, bénir quelqu'un n'est pas, à priori, la meilleure manière de le valoriser, et Hachem n'a que faire de nos compliments. Le terme baroukh prend plutôt son origine dans le mot breikha, source ; au même titre qu'Hachem est Ra'houm, clément, et 'Hanoun, miséricordieux, il est aussi Baroukh, source de bénédictions. Baroukh signifie augmente, se développe. Les bienfaits d'Hachem nous proviennent du ciel, se matérialisent et se répandent dans le monde. Il n'y a rien dans ce monde où ne se manifestent la bonté, la volonté et la grandeur d'Hachem. c'est cela que l'on reconnaît lorsque l'on dit qu'Hachem est Baroukh.

**"ata Hachem..." :** "mon maître..." quel privilège d'être le serviteur de CELUI qui est à l'origine de toute chose, depuis et pour toujours !!!!

**"élokeinou..." :** mon maître n'est pas un petit patron, un tyran local, il est omnipotent, ayant la maîtrise totale de toute la création, et nous Lui sommes tous assujettis;

**"vélokei avoteinou" :** il se trouve que le maître que je sers est aussi celui des Avot qui L'ont servi avant moi !! Tant d'histoires extraordinaires, de grandeur et de miracles, et c'est le même roi !!!

**"élokei avraham" :** Avraham a été le précurseur de la téfila, et il a révélé Sa présence à travers le 'hessed et l'humilité.

**"élokei its'hak" :** Its'hak a su ne pas se contenter de suivre la voie de son père, mais développer plutôt son propre lien à travers sa guevoura, sa force (exprimer sa force est une forme de guevoura, mais s'abstenir d'agir, avoir la maîtrise de soi est le signe de la véritable guevoura) et sa rigueur.

**"vélokei yaacov" :** Yaacov a réussi à produire une synthèse du travail de ses deux grands prédécesseurs, à travers sa recherche constante de la volonté véritable d'Hachem, et c'est par l'étude intensive de la Torah qu'il a créé ce lien.

## La Force de la Prière

La Torah nous décrit cette semaine la mitsva du Nazir. Une personne qui fait vœu de Nézirout se doit pendant 30 jours de respecter plusieurs Halakhot, à savoir : ne pas boire de vin, ne pas se couper les cheveux, ne pas s'impurifier au contact d'un mort. Cette mitsva fait suite à la paracha de la Sota. Cette femme qui aurait dévié et qui était amenée chez le Cohen dans le but de clarifier sa situation. La Guemara nous fait remarquer que la juxtaposition de ces 2 lois nous apprend que : « Tout celui qui assistait à la déchéance d'une femme Sota devait prendre sur lui une Nézirout » (Sota 2a). Rachi explique qu'il devait s'abstenir de vin car c'est un aliment qui peut amener à la faute. Il semble que la Torah vient ici mettre l'homme en garde en lui disant : « Tu as vu où cela peut amener de faire une erreur ! Donc, prémunis-toi de ce qui peut amener à la faute. »

Nous pouvons alors nous demander en quoi faire un effort pour 30 jours aidera notre homme à ne pas tomber à l'avenir ? Si le vin est réellement la source du problème, c'est à vie qu'il aurait fallu lui interdire ! De plus, l'erreur de la Sota ne vient pas forcément du vin ! Pourquoi avoir choisi un élément commun à tous, pour éviter d'en arriver à la faute ?

En fait, la mitsva du Nazir vient ici nous apprendre une leçon primordiale dans le comportement de l'homme. Celui qui fait un réel effort, même si ce n'est que pour une courte période, verra les bienfaits de cet effort lui être bénéfiques durant toute sa vie. En plus, la Torah ne lui demande de se séparer que du raisin et de ses dérivés, pas de l'alcool ou autres ! Donc, même si son effort est concentré sur un seul domaine, il mérite que la Torah dise sur lui : « Nézer élokav al rocho », « La couronne d'Hachem est sur sa tête ». En changeant ne serait-ce qu'un seul

élément de son comportement, l'homme devient entièrement quelqu'un de différent. D'ailleurs, durant ces 30 jours, il n'aura pas le droit de s'impurifier au contact d'un mort même pour ses proches. Cette restriction est d'habitude, celle que l'on impose au Cohen Gadol ! De nouveau, la Torah nous montre que celui qui est capable de faire preuve de Kédoucha même de manière ponctuelle, atteint, un tant soit peu, le niveau du Cohen Gadol lui-même.

Concernant la téfila, on pense souvent que pour progresser dans notre manière de prier, il faudrait que l'on soit concentré durant toute la Amida. En réalité, prendre sur soi de faire une petite partie de sa téfila avec du cœur, même si ce n'est au début que pour quelques jours, est en soi un effort qui pourra transformer toute notre manière de prier. (Rav Chlomo Assouline)

Jérémy Uzan



### La Question de Rav Zilberstein

Yonathan est un jeune homme en âge de se marier. Par le biais d'une Chad'hanit, ses parents entendent parler d'une jeune fille extraordinaire nommée Noémie. Après quelques renseignements récoltés, ils organisent à leur fils une rencontre dans le lobby d'un hôtel. Le jour J, Yonathan arrive au point de rencontre et aperçoit une jeune fille qui semble attendre quelqu'un. Il s'approche et demande poliment si elle s'appelle Noémie et après que celle-ci lui ait répondu par l'affirmative, il lui propose donc de s'asseoir rapidement « les retrouvailles ». La boire un verre et faire connaissance. Yonathan et Noémie semblent apprécier la discussion et ne voient pas le temps passer, jusqu'au moment où un membre de l'hôtel leur demande de quitter les lieux car il doit fermer. Les jeunes gens se disent au revoir et chacun se dirige vers sa maison respective. Alors que Yonathan vient à peine de franchir le seuil de chez lui, ses parents lui sautent dessus et lui demandent où était-il ? Étonné, il leur répond qu'il était au rendez-vous, que la jeune fille lui a effectivement plu et que c'est pour cela qu'il a un peu tardé. Ses parents ne semblent rien comprendre et lui expliquent rapidement que la Chad'hanit n'a pas cessé de les appeler car Noémie ne le trouvait pas. Ils ne tardent pas à comprendre qu'il y a eu un malentendu et que Yonathan a rencontré la mauvaise " Noémie. Ses parents décident donc de rappeler la Chad'hanit pour fixer un nouveau rendez-vous le lendemain dans un endroit moins fréquenté cette fois. Mais à leur grande surprise, Yonathan leur déclare qu'il ne

veut en aucun cas rencontrer une autre fille car il lui semble bien que la seule qui lui convienne est celle qu'il a rencontrée aujourd'hui. Mais là se trouve malheureusement un gros problème : personne ne connaît le nom de famille de la Noémie rencontrée le jour même. Les années passent...jusqu'au jour où une voisine ayant entendu parler de cette histoire prit connaissance d'une histoire identique sur une jeune fille s'appelant...Noémie. Évidemment, on ne perd pas de temps et on organise rapidement « les retrouvailles ». La rencontre se passe à merveille et quelque temps plus tard ils se marièrent, vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants Baroukh Hachem. Mais, la fameuse voisine tapa un jour à leur porte et leur réclama les frais de Chad'hanout comme stipulé dans le Rama.

Quel est le Din ?

Il est évident que Yonathan et Noémie ne doivent rien à la première Chad'hanit car même si son rendez-vous entraîna cette magnifique histoire, elle n'en est aucunement la commanditaire. Quant à la voisine, ils ne lui doivent rien aussi car ce n'est pas elle qui a eu l'idée de compatibilité du couple mais a juste aidé à retrouver le conjoint perdu. Le Rav Zilberstein termine en disant que le seul à qui revient une récompense est Hakadoch Baroukh Hou qui est le plus grand des Chad'hane et que même dans les rencontres orchestrées par une Chad'hanit de chair et de sang, rien ne peut se faire sans l'aide de Hachem qui est Le seul à pouvoir raccorder un homme avec sa véritable moitié.

Haim Bellity

### Comprendre Rachi

Rachi (5,12) dit : "Si tu ne donnes pas les dons obligatoires qui doivent être offerts au Cohen, tu devras aller chez le Cohen pour lui amener ta femme soupçonnée de la avéra."

Les commentateurs demandent : Comment est-ce possible que les dons non effectués causeront une si grande avéra ? Si lui a fauté, pourquoi y a-t-il un "décret" sur elle de trébucher dans une telle faute ?

Ils répondent : Il est écrit que par le mérite des dons au Cohen, cela amène la bénédiction d'avoir des garçons et des filles. Comme il est écrit dans la michna (maasser chéni 5,13) : "Nous avons fait ce que Tu nous as demandé (de donner les cadeaux au Cohen), Toi aussi, fais ce que tu nous as promis, de Ta sainte demeure, bénis Ton peuple d'Israël par des garçons et des filles".

Il en ressort donc, que celui qui ne donne pas au Cohen ses dûs, se verra exclu de la bénédiction des enfants.

Hachem décrète alors un doute sur cette femme, afin qu'il l'amène chez le Cohen, il la fera boire. La Torah dit que si la femme n'a pas fauté, non seulement elle ne mourra pas mais elle sera aussi bénie et elle aura des enfants.

C'est cela que Rachi vient expliquer : Tout celui qui n'offre pas au Cohen ce qui lui revient n'aura donc pas d'enfants. Il amènera finalement sa femme chez le Cohen, même si sa femme est pieuse, afin qu'elle boive et sera bénie d'avoir une descendance.

Mordekhai Zerbib

Il est possible de recevoir chaque semaine ce feuillet par courrier (26€/an).

Il est également possible de le recevoir gratuitement par mail.

Pour tout renseignement :

[shalshet.news@gmail.com](mailto:shalshet.news@gmail.com)